

Titre RNCP - CPN8403A
Architecte en Cybersécurité
en alternance

Niveau d'entrée : bac +2 Niveau de sortie : certification de niveau 6 - bac +4

La cybersécurité est un des enjeux majeurs pour les entreprises, les collectivités territoriales, les instituts publics.... Tous les ans, ce sont plusieurs milliers de nouveaux postes en cybersécurité qui sont à pourvoir en France. Les entreprises ne trouvent pas de professionnels qualifiés, grâce à l'alternance, elles sont prêtes à former elles-mêmes.

Public concerné et conditions d'accès :

Etre titulaire :

- d'un bac+2 en informatique pour un accès en première année
- d'une licence générale en informatique pour un accès en deuxième année

Pour les personnes ayant déjà une expérience professionnelle dans la branche informatique, une procédure de validation des acquis professionnels et personnels est possible.

Objectifs de la formation :

A travers cette formation, les futurs alternants développeront leur capacité de concevoir, développer et maintenir en condition opérationnelle une architecture de sécurité en respectant une démarche qualité, en tenant compte du contexte de l'entreprise, des attentes et besoins des utilisateurs et en veillant aux évolutions technologiques.

Débouchés professionnels :

A l'issue de sa formation, le diplômé pourra exercer ses compétences dans le maintien en sécurité du système d'information de son entreprise. Il peut se voir confier le rôle d'architecte de sécurité ou la conduite d'une analyse des risques informatiques ou encore la mise en oeuvre de politiques de sécurité.

Programme de la 1ère année

UTC501	Outils mathématiques pour Informatique
UTC502	Principes fondamentaux des Systèmes d'exploitation
UTC503	Paradigmes de programmation
UTC505	Introduction à la cyberstructure de l'internet : réseaux et sécurité
ANG200/ ANG330	Parcours d'apprentissage personnalisé en anglais Anglais professionnelle
RSX101	Réseaux et protocoles pour internet
DNT04	Droit du numérique
UTC504	Système d'information et de bases de données
SEC105	Architectures et bonnes pratiques de la sécurité des réseaux, des systèmes, des données et des applications

Organisation de la formation :

L'alternance se déroule sur 2 années avec un rythme de 2 semaines en formation et 2 semaines en entreprise. Il est possible d'intégrer la formation directement en 2ème année.

Programme de la 2ème année	
NSY115	Conduite d'un projet informatique
SEC107	Conception d'architecture de sécurité à partir d'un audit de sécurité
NFE155	ITIL et la gestion des services des systèmes d'information
DSY005	Organisation du travail et des activités
SEC106	Analyse de sécurité : vulnérabilité et attaques
NFE107	Urbanisation et Architecture des systèmes d'information
TET102	Management d'équipe et communication en entreprise

Compétences visées :

- Participer à la rédaction d'un cahier des charges en cybersécurité
- Analyser les exigences en cybersécurité et proposer des solutions techniques
- Piloter les phases de conception et déploiement de la cybersécurité
- Définir et rédiger les protocoles de validation informatique pour la qualification d'un dispositif ou d'une architecture de cybersécurité
- Piloter des projets informatiques en cybersécurité
- Participer aux choix de progiciels, d'outils et/ou de technologies pour la supervision et la mise en oeuvre de la sécurité
- Mettre en oeuvre des politiques de sécurité en installant ou en mettant à jour des équipements et logicielles de sécurité
- Administrer des dispositifs de Sécurité Opérationnelle en Services Managés
- Mettre en place un processus de supervisions avant incidents et post-mortem
- Résoudre des incidents de sécurité
- Analyser, concevoir et mettre en oeuvre des PSSI

L'alternance au Cnam

L'apprentissage se base sur une pédagogie en alternance et parfois par projets. La personne apprentie occupe un poste à « temps plein » au sein de son entreprise, en tant que salariée.

Elle développe ainsi dans le même temps connaissances théoriques, compétences techniques et expérience professionnelle. Pour valider sa formation, le candidat, la candidate doit avoir signé un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation dans les 6 mois suivant le début de la formation.

Le CFA Cnam vous accompagne dans votre recherche d'emploi !

Avant et après la rentrée, le CFA organise de nombreux ateliers qui mettront à plat vos compétences en matière de recherche d'emploi.

Le but des ateliers et du coaching est de vous faire acquérir les connaissances théoriques et pratiques permettant d'être efficace dans votre recherche de poste. A court terme, il s'agit d'encourager une démarche proactive débouchant sur un contrat d'apprentissage. Mais ces compétences vous serviront durant toute votre carrière professionnelle. Il s'agit donc aussi d'une opportunité !

Le diplôme :

Intitulé officiel : Titre RNCP Niveau 6 (ex niveau II) Concepteur en architecture informatique Parcours Cybersécurité.

Procédures d'admission :

Inscription en ligne sur cfa-idf.cnam.fr

Le dossier est étudié lorsqu'il est complet. Si les pré-requis sont remplis, le (la) candidat(e) est convoqué(e) à un entretien.

Le dossier doit être composé des pièces suivantes :

- CV
- Lettre de motivation
- Carte nationale d'identité ou titre de séjour valide
- Bulletins de notes
- Dernier diplôme obtenu

Modalités pratiques :

Lieux de la formation :

Cnam Paris
292 rue Saint-Martin
75003 Paris

Pour en savoir plus :

cfa.recrutement@cnam.fr

Tél. : 01 58 80 83 61

Responsable national de la formation

Ilham LAMMARI

ilham.lammari@lecnam.net

